



OFFRE COMMERCIALE CONDITIONS PARTICULIERES

ENERGIES DU SANTERRE est un fournisseur d'électricité et de Gaz reconnu. Nous sommes agréés par le ministère pour ses activités de fourniture.

1 - Destinataire de l'offre

Nom ou Raison sociale	FOURNIL DE LA CAPELETTE		
Adresse	139 AVENUE DE LA CAPELETTE		
Code Postal	13010	Ville	MARSEILLE
Téléphone		Portable	06.10.03.77.11
Mail	fournilcapelette@gmail.com		

2 - Objet de l'offre

Energies du Santerre vous propose la conclusion d'un contrat unique de fourniture d'énergie Gaz pour le Site mentionné au §3 ci-dessous. Ce contrat regroupe :

- La fourniture de Gaz
- L'acheminement du Gaz

3 - Site de consommation

Nom ou Raison sociale	FOURNIL DE LA CAPELETTE		
Adresse du point de livraison	139 AVENUE DE LA CAPELETTE		
Code Postal	13010	Ville	MARSEILLE
Identifiant PCE	25 14 87 69 88 39 92		GRD : GRDF
Consommation Annuelle de Référence (en Kwh)	253.955		
Type de révéle	Bimestriel		
Tranche	T2		
Profil	P12		
Index de votre compteur			

4- Date d'effet et durée de la fourniture

Date de début de fourniture : 01/06/2023

Date de fin de fourniture:31/12/2026

5- Prix et structure tarifaire

PRIX DE LA FOURNITURE GAZ			
	Prix (€ HT / Mwh)	Acheminement GRDF (€ HT / Mwh)	Abonnement T2 (€ HT / an)
Offre 43 mois	109.11	8.56	146.92

TAXE et CONTRIBUTION				
	CTA T2 (€ /AN)	TICGN (€ / Mwh)	TVA abonnement	TVA consommation
PROFIL P12	34.06	8.37	5,5%	20%

Situation

☐ Changement de fournisseur

☐ Mise en service

Mode de règlement

☐ Mensualisation (montant de la mensualisation :.....) + RIB

☐ Prélèvement (Joindre un RIB)

☐ Chèque ou virement

11. 11

6- Taxes et Contributions

CTA : La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) est une taxe forfaitaire calculée à partir des tarifs de transport et de distribution du gaz naturel. Elle est assujettie à la TVA à 5,5%

TICGN : La Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) s'élève à 8.37€/MWH. Elle s'applique sur la quantité de gaz facturée et elle est fixée par l'Etat. La taxe rentre dans le calcul de la TVA à 20% depuis le 1^{er} janvier 2014.

Le prix n'inclut aucun impôt, taxe ou contribution de toute nature. Les impôts, taxes et contributions de toute nature exigibles au Point de Livraison (à savoir, la CTA, la TVA et tous les autres impôts, taxes et contributions de toute nature, existants et à venir, sur la consommation.

Conformément à l'article 4.3.1. les prix seront réajustés annuellement en cas de modification du profil du client.

7- Services gratuits

Energies du Santerre met à votre disposition un espace sécurisé via Gfi vous permettant d'accéder à vos factures et consommations. Vous avez la possibilité d'échanger avec notre service client via ce service.

Au début de chaque mois, le client recevra par voie postale une facture.

Nous rappelons que notre service client est joignable au 03 22 73 31 82 (appel non-surtaxé) du lundi au vendredi.

Horaires téléphonique :

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h00

Mardi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h00

Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h00

Jeudi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h00

Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 16h00

Par mail :

contact@energiesdusanterre.fr

8- Facturation et modalités de règlements

Composition de la facture :

- Une partie facturation sur la Fourniture, elle correspondra vos consommations .
- Une partie facturation sur l'acheminement qui correspond au frais de l'utilisation du réseau.
- Une partie facturation des taxes et contributions.

Le mode de paiement :

Les factures sont émises par le fournisseur tous les deux mois, le client règlera les factures par prélèvement automatique à 15 jours.

Tout retard de paiement ouvrira droit, sans autres formalités, à l'application de pénalités calculées au taux d'intérêt légal multiplié par 3 appliquées au montant de la créance.

En cas de non-paiement après la date limite d'exigibilité, nos services peuvent interrompre la fourniture après rappel écrit valant mise en demeure. Tout déplacement d'agent suivi ou non d'une interruption de fourniture, est facturé selon les barèmes en vigueur figurant au catalogue de prix des prestations du Gestionnaire de réseau disponible sur le site Internet du GRDF.

9- Résiliation

-

10- Dépôt de Garantie bancaire

Aucun dépôt de garantie bancaire ne sera demandé.

f1. 17

11- Coordonnées et correspondances

Sans préjudice des dispositions des Conditions Générales, l'ensemble des correspondances, notifications, échanges d'information relatif au Contrat de fourniture se fera aux adresses suivantes :

Interlocuteur fournisseur :

M. Dimitri PREVOT
Tel : 03 22 73 31 82
E-mail : contact@energiesdusanterre.fr

12- Conditions de mise en œuvre de la fourniture

Le début de la fourniture est subordonné :

- à l'acceptation par le Client de la présente offre.
- à la transmission dans les délais par le client de l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'exécution du contrat de fourniture de gaz.

13- Conditions de mise en œuvre de la fourniture

Cette offre est valable jusqu'au 17/05/2023 à 17h00

L'Offre d'Energies du Santerre se compose des présentes et des Conditions Générales du Contrat de fourniture de gaz et leurs annexes, et notamment les synthèses des Dispositions Générales relatives à l'accès et à l'utilisation du RPD déclinées par Domaine de tension établie par le GRD. En cas de contradiction, les dispositions des présentes prévalent.

=>L'acceptation du Client vaut accord irrévocable sur le prix et les modalités de la fourniture de gaz telles que précisées dans les présentes et les Conditions Générales.

=>En conséquence, en cas d'acceptation de l'Offre par le Client, les présentes porteront Conditions Particulières du Contrat de fourniture GAZ.

Pour Energies du Santerre

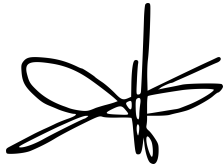
Nom et Prénom : Mme VERDY Florence
Fonction : Directrice

Signature

14- Acceptation de l'offre

Si vous acceptez la présente Offre, nous vous remercions de nous faire parvenir par courrier (32 Faubourg de Bretagne – 80200 PERONNE) la présente offre datée, signée et précisant le cas échéant les options retenues ou par mail à contact@energiesdusanterre.fr

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales.

DUREE D'ENGAGEMENT	
☐ Offre de 31 mois	Marseille 18/05/2023 , Le Société : Nom : Fonction : Signature précédée de la mention « bon pour accord » 05/18/2023 

Certificate of Completion



EDS Contrat Gaz T2 43 MOIS - FOURNIL DE LA CAPELETTE.pdf

ID: 9397ed02-42bf-41e3-acff-b977881c80c5

SIGN REQUEST ISSUED:

May 16, 2023

01:36 PM UTC

REQUESTED BY:

Frédérick MARCHAND

frederick@smart-electricite.fr

STATUS:

 **Completed**

on 18 May, 2023, 12:34 PM UTC



Audit trail

Generated on May 18, 2023

16 May, 2023, 01:38 PM UTC

Frédérick MARCHAND has invited to sign the document

frederick@smart-electricite.fr  **Verified**

18 May, 2023, 12:34 PM UTC

Mohamed HABHAB has signed the document

fournilcapelette@gmail.com  **Verified**

109.210.249.95

